

Master Sociologie démographie

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'un master. Master Sociologie démographie. 2014, Université de versailles Saint-Quentin-En-Yvelines - UVSQ. hceres-02040320

HAL Id: hceres-02040320

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02040320>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation du master



Sociologie - démographie

de l'Université de Versailles Saint-
Quentin-en-Yvelines - UVSQ

Vague E – 2015-2019

Campagne d'évaluation 2013-2014



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

En vertu du décret du 3 novembre 2006¹,

- Didier Houssin, président de l'AERES
- Jean-Marc Geib, directeur de la section des formations et diplômes de l'AERES

¹ Le président de l'AERES « signe [...], les rapports d'évaluation, [...] contresignés pour chaque section par le directeur concerné » (Article 9, alinea 3 du décret n°2006-1334 du 3 novembre 2006, modifié).



Evaluation des diplômes

Masters – Vague E

Evaluation réalisée en 2013-2014

Académie : Versailles

Etablissement déposant : Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
- UVSQ

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) au niveau de la mention : /

Mention : Sociologie - démographie

Domaine : Sciences humaines et sociales

Demande n° S3MA150007874

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Versailles Saint Quentin, Site Vauban et d'Alembert, 78047 Guyancourt

- Délocalisation(s) : /

- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La mention *Sociologie - démographie* est organisée en première année de master (M1) en tronc commun avec une place importante accordée à la méthode et au travail d'enquête (réalisation d'une enquête collective et préparation d'un mémoire) et des enseignements spécifiques aux quatre spécialités proposées en seconde année de master (M2) : *Sociologie des professions et de l'action publique*, *Traitement des données quantitatives et démographie*, *Développement social urbain et action publique* et *Conduite du changement*. Une cinquième spécialité, *Métiers de l'enseignement et de la formation en sciences économiques et sociales*, n'est pas évaluée ici. La mention est accessible aux étudiants titulaires d'une licence dans le domaine des Sciences de l'Homme et de la Société de l'Université de Versailles et sur dossier pour ceux titulaires d'une autre licence.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

Cette évaluation s'appuie sur un dossier de qualité très médiocre, ne comportant en outre qu'une seule fiche RNCP (Répertoire national des certifications professionnelles) au lieu des quatre attendues. En dépit du fait qu'elle



soit adossée à une infrastructure de recherche solide, la formation semble présenter plusieurs faiblesses. Son organisation globale, avec le maintien d'une distinction explicite en M2 entre une spécialité recherche et plusieurs spécialités professionnelles est discutable. La proposition qui est faite aux étudiants de faire un double cursus recherche puis professionnel, censé compenser les effets négatifs de cette dualité l'est tout autant.

Un tronc commun est organisé en M1 avec une place importante accordée à la méthode et au travail d'enquête (réalisation d'une enquête collective et préparation d'un mémoire) et des enseignements spécifiques à quatre des spécialités (*Traitement des données quantitatives et démographie TDQ / Développement social urbain et action publique DSU / Conduite du changement CDC / Parcours recherche*). Puis en M2, le tronc commun disparaît et chaque spécialité propose son offre pédagogique. Apparemment, le parcours recherche est spécifique, conçu comme une filière à part. La mention de master est adossée à deux unités mixtes de recherche (UMR) : Printemps (Professions, Institutions, Temporalités, UMR UVSQ/CNRS) et CESDIP (Centre de Recherche sociologique sur le Droit et les Institutions Pénales), laboratoire qui fait l'objet d'une triple tutelle, UVSQ, CNRS et ministère de la Justice. Des financements sont obtenus grâce à l'école CRIT (Culture, Régulations, Institutions et territoires) par les biais de financements doctoraux et notamment grâce au DIM (Domaine d'intérêt majeur) Gestes et à des ANR. Les chercheurs du CNRS sont impliqués dans l'enseignement.

Si les effectifs en M1 sont stabilisés autour d'une quarantaine d'étudiants, ceux de deux spécialités de M2 sont en forte baisse (jusqu'à 50 % d'étudiants en moins entre 2007 et 2011, pour la spécialité *Développement social urbain et action publique*) alors que nous avons une stabilité pour les deux autres (*Traitement des données quantitatives et démographie* et *Sociologie des professions et de l'action publique*). Le taux de réussite en M1 reste très moyen (de 56 % à 78 % selon les années). Les données relatives à l'insertion professionnelle des étudiants sont insuffisamment développées. La mobilité internationale reste faible selon le dossier, mais sans apporter de précisions chiffrées (à part pour la mobilité entrante trois étudiants italiens actuellement en doctorat).

Le dossier présente l'équipe pédagogique (dont 12 enseignants permanents) et la structuration administrative (une personne en charge de l'ensemble). Cependant, les organes collégiaux de pilotage n'apparaissent pas, à l'exemple de l'absence d'un conseil de perfectionnement. Il n'est pas fait état d'une réelle évaluation formalisée des enseignements par les étudiants. Les ADD (annexes descriptives au diplôme) ne sont encore qu'au stade de la rédaction.

- Points forts :

- L'infrastructure de recherche est performante.
- Présence d'enseignements permettant l'acquisition de compétences préprofessionnelles.

- Points faibles :

- Les effectifs sont à la baisse dans plusieurs spécialités.
- Les relations et échanges internationaux sont plutôt faibles.
- L'organisation globale de la mention est discutable.
- Tel qu'il ressort du dossier, le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants et le pilotage de la mention sont insuffisants.
- La qualité d'ensemble du dossier constitué uniquement du dossier d'auto-évaluation est médiocre.

- Recommandations pour l'établissement :

Il conviendrait de reconsidérer l'organisation de la mention et d'améliorer le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés et le pilotage de la mention.



Evaluation par spécialité

Sociologie des professions et de l'action publique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Sociologie des professions et de l'action publique* entend dispenser des connaissances fondamentales en sociologie générale. La formation est adossée aux deux UMR Printemps et CESDIP.

- Appréciation :

L'objectif de cette spécialité à finalité recherche est clairement la préparation à l'entrée en doctorat, d'où un fonctionnement en séminaires. Les séminaires de ce qui est conçu comme un M2 Recherche (M2R) sont mutualisés avec chacun des M2. Les étudiants du M2R peuvent choisir un enseignement de leur choix dans les masters professionnels. Les bons étudiants sont invités à faire un double cursus M2R/M2 à finalité professionnelle. Cette dernière solution est tout à fait discutable et l'équipe en est consciente : les M2R ont très peu de cours et la richesse de l'offre pédagogique pâtit de ce système. La spécialité est adossée à une infrastructure de recherche performante, mais est pensée comme un parcours à part. La formation passe par la rédaction d'un mémoire et le suivi de séminaires, mais aussi par la réalisation d'un stage en laboratoire.

Les effectifs sont faibles et en baisse (entre 2009 et 2012 passant de 14 à 9 étudiants). Le taux de réussite a très fortement chuté passant de 87,5 % en 2007-2008 à 22 % en 2011-2012. Il y a très peu de données sur l'insertion professionnelle des étudiants, juste quelques chiffres (28,5 % de poursuite en doctorat en 2011-2012 et un taux de 60 % d'insertion professionnelle pour la promotion 2007-2008 au 1^{er} décembre 2010). Il en est de même à propos du pilotage de la spécialité et du tableau relatif aux données sur l'organisation pédagogique.

- Points forts :

- Adossement à une structure de recherche forte et efficace.
- Bonne définition des compétences attendues et des objectifs de la formation.

- Points faibles :

- Des effectifs en baisse.
- Le double cursus M2R/M2 professionnel est discutable.
- Relations et échanges internationaux plutôt faibles.
- Une fiche d'autoévaluation lacunaire, notamment en ce qui concerne le suivi de l'insertion professionnelle et le pilotage de la spécialité.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable d'améliorer :

- l'offre pédagogique spécifique à la spécialité.
- le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés et le pilotage de la spécialité.

Conduite du changement

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Conduite du changement* a pour objectif de former des professionnels intervenant dans les entreprises privées ou les établissements publics (en tant que salariés ou consultants) pour analyser les conditions de mise en œuvre et les aspects humains du changement dans l'organisation du travail et dans la gestion. La spécialité combine l'acquisition de savoirs théoriques et opérationnels. La première année est un tronc commun. En revanche, en deuxième année, les étudiants suivent quatre blocs d'enseignements : mutations des organisations, outils et méthodes de l'intervention, domaines d'expertise, suivi des stages. La formation s'appuie sur le laboratoire Printemps (Professions, Institutions, Temporalités).

- Appréciation :

Les objectifs de la spécialité sont bien définis, la formation par la recherche s'adosse à une infrastructure de recherche performante. Par ailleurs, l'équipe pédagogique a pu rendre cette formation plus accessible à des populations ayant des contraintes particulières. Il est possible de suivre cette spécialité en formation continue. Une organisation récente de la formation en alternance facilite cette possibilité. Les responsables de la formation ont réalisé, avec le CFA (centre de formation des apprentis) D'Alembert, un dossier pour que la spécialité puisse être réalisée en apprentissage. Un stage de six mois est prévu, accompagné d'un mémoire de stage. Il est prévu le suivi d'un séminaire consacré aux dynamiques des professions et de l'emploi.

Ceci dit, la spécialité a perdu en attractivité (passant de 14 étudiants en 2007-2008 à 10 en 2011-2012). Le taux de réussite est très fluctuant selon les années (de 100 % en 2010-2011 à 36 % en 2011-2012, le taux étant plutôt autour de 72 % les autres années). Certaines informations susceptibles de permettre une évaluation plus pertinente de la spécialité ne sont pas données (pilotage de la formation et tableau concernant l'organisation pédagogique) ou sont très insuffisantes (comme à propos de l'insertion professionnelle, le dossier ne donnant que quelques chiffres des promotions des années 2007-2008 et 2008-2009, sans explications).

- Points forts :

- Adossement à une structure de recherche forte et efficace.
- Bonne définition des compétences attendues et des objectifs de la formation.
- Accessibilité de la formation à des populations ayant des contraintes particulières.

- Points faibles :

- Des effectifs en baisse.
- Relations et échanges internationaux plutôt faibles.
- Une fiche d'autoévaluation lacunaire : notamment en ce qui concerne le suivi de l'insertion professionnelle et le pilotage de la spécialité.

Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable d'améliorer le suivi de l'insertion professionnelle des étudiants et le pilotage de la spécialité.



Développement social urbain et action publique

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

Les étudiants sont formés à l'analyse des phénomènes socio-urbains à partir d'enseignements théoriques, méthodologiques et à partir des expériences de professionnels engagés dans la gestion territoriale. L'objectif est qu'ils soient en mesure de répondre aux demandes d'expertise et de gestion de projets à l'échelle territoriale. Les étudiants suivent trois blocs d'enseignements : 1/ Théories et analyse de l'action publique territoriale, 2/ Dynamiques territoriales et populations, 3/ Méthodologie d'intervention sociologique. La spécialité vise principalement des débouchés dans les collectivités territoriales (chargé d'études, chef de projet, chargé de mission) ou dans les associations (responsable de structures associatives).

- Appréciation :

Les objectifs de la formation et les modalités pédagogiques sont bien définies. La formation prévoit un stage de quatre mois qui aboutit à la production d'un mémoire soutenu devant un jury composé de deux universitaires et d'un professionnel. Il est prévu une formation pour la préparation au concours d'attaché territorial, d'un volume de 54h (pour les exercices de note de synthèse et de dissertation). Mais le dossier reconnaît lui-même que les étudiants les mieux préparés sont ceux ayant déjà eu une formation antérieure au master !

Le dossier signale que la spécialité accueille un ou deux étudiants en formation continue. Par ailleurs, une convention de formation associe le master avec l'école de travail social de Buc. Le document signale qu'un nouveau diplôme a été conçu et mis en œuvre en collaboration avec cette institution: le DEIS (Diplôme d'Etat d'ingénierie sociale). Le master est adossé au laboratoire Printemps (Professions, Institutions, Temporalités). La mobilité internationale reste limitée à un étudiant par an.

Par ailleurs, on peut noter un souci de disposer de données concernant le devenir des étudiants bien que celles réunies soient insuffisantes (quelques données fournies par l'enquête OVE, observatoire de la vie étudiante). On note dans cette spécialité également une baisse des flux (passant de 22 à 11 étudiants de 2007 à 2012). Le taux de réussite est variable, mais très satisfaisant ces dernières années (91 % en 2011-2012 après deux années à 100 %).

- Points forts :

- Adossement à une structure de recherche forte et efficace.
- Bonne définition des compétences attendues et des objectifs de la formation ainsi que des modalités pédagogiques.
- Accessibilité de la formation à des populations ayant des contraintes particulières.

- Points faibles :

- Des effectifs en baisse.
- Relations et échanges internationaux plutôt faibles.
- Une fiche d'autoévaluation lacunaire : notamment en ce qui concerne le suivi de l'insertion et le pilotage de la spécialité.

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable d'améliorer le suivi de l'insertion professionnelle des diplômés et le pilotage de la spécialité.



Traitement des données quantitatives et démographie

- Périmètre de la spécialité :

Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômés délocalisés) :

Université de Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines

Etablissement(s) en co-habilitation(s) au niveau de la spécialité : /

Délocalisation(s) : /

Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

- Présentation de la spécialité :

La spécialité *Traitement des données quantitatives et démographie* (TDQD) vise deux objectifs : a) la formation à la démographie et b) une formation aux outils et méthodes quantitatives, notamment par la maîtrise de techniques pour la conception, la réalisation et le traitement d'enquêtes, l'exploitation et le traitement de données statistiques et de bases de données. Les étudiants suivent des enseignements dans cinq domaines, sur les deux années de formation : 1/ Concepts et méthodes sociologiques (M1), 2/ Outils quantitatifs (M1 et M2), 3/ Méthodologie de l'enquête quantitative (M1), 4/ Méthodes et problématiques démographiques (M1 et M2), 5/ Approche spécialisée en démographie locale et en démographie des entreprises (M2).

- Appréciation :

Les objectifs de la formation et les modalités pédagogiques sont bien définies. Il y a dans cette spécialité un enseignement de langue vivante (M1) : au choix anglais ou espagnol. Les étudiants de la mention *Sociologie-démographie* ont la possibilité de réaliser conjointement et en quatre semestres la spécialité professionnelle TDQD et le master Recherche. La formation prévoit un stage de trois à six mois qui aboutit à la production d'un mémoire soutenu devant un jury composé d'universitaires et d'un professionnel (généralement le maître de stage).

Le master s'appuie sur les deux UMR Printemps et CESDIP. Il s'appuie également sur l'INED (Institut national d'études démographiques) au sein duquel les étudiants participent à des séminaires.

Le pilotage de la spécialité est satisfaisant. Par ailleurs, on peut noter un souci de disposer de données précises concernant le devenir des étudiants, qui ne concernent toutefois que trois promotions. On note dans cette spécialité une relative stabilité des flux (à 13 étudiants). Le taux de réussite est en diminution notable (de 85 % en 2007-2008 à 62 % en 2011-2012). La mobilité internationale concerne un étudiant par an.

- Points forts :

- Adossement à une structure de recherche forte et efficace.
- Bonne définition des compétences attendues et des objectifs de la formation ainsi que des modalités pédagogiques.

- Points faibles :

- Relations et échanges internationaux plutôt faibles.
- Pas de dispositif d'autoévaluation du type « conseil de perfectionnement ».

- Recommandations pour l'établissement :

Il serait souhaitable d'améliorer le pilotage de la spécialité.



Observations de l'établissement



Versailles, Le 16 avril 2014

Le Président de l'Université de Versailles Saint-Quentin-
en-yvelines

A

AERES
Jean-Marc GIEB
Directeur de la section des formations et diplômes
20 rue Vivienne
75002 Paris

Objet : Evaluation des formations de licences, licences professionnelles et masters de la vague E

Monsieur le Directeur,

Suite à votre courrier du 28 mars 2014, je vous prie de bien vouloir trouver ci joints les observations relatives aux rapports d'évaluation des formations de niveau licence et master du contrat quinquennal 2010-2014.

Je vous prie de recevoir, Monsieur, mes respectueuses salutations.

Le Président
Pour le Président
et par délégation
Stéphane DELAPLACE
Le Vice-Président
du Conseil d'Administration
Jean-Luc VAYSSIÈRE

N° demande : MA-S3MA150007874

Domaine : SHS

Niveau : Master

Mention : SOCIOLOGIE - DEMOGRAPHIE

N° demande : MA-S3MA150007866

Domaine : SHS

Niveau : Master

Mention : SOCIOLOGIE - DEMOGRAPHIE

Pilotage global des formations, caractéristiques organisationnelles relevant de l'Université

L'Université de Versailles Saint Quentin a fait le choix d'une gestion centralisée de certaines propositions pédagogiques ou de services d'information et d'orientation.

Ainsi, les étudiants de nos licences générales souhaitant une certification en informatique ou en langues étrangères doivent s'adresser aux services compétents de notre établissement. Il est à noter que ces certifications peuvent entraîner un surcoût par rapport aux frais d'inscription.

La poursuite d'étude de nos étudiants, leur insertion professionnelle, font l'objet d'enquêtes par les services compétents de l'Université. Nous ne saurions, au regard des effectifs étudiants concernés et du dimensionnement de nos équipes (enseignantes comme administratives), consacrer du temps à l'élaboration d'une telle information, qui en outre ne serait probablement pas d'une qualité supérieure à celle aujourd'hui disponible.

L'aide à l'orientation est principalement assurée par une équipe centralisée composée de psychologues orientateurs et documentalistes, qui interviennent dans le pilotage des modules d'orientation dispensés.

Si nos formations ne possèdent pas de « conseils de perfectionnement » stricto sensu, conseils par ailleurs non réclamés par l'arrêté du quadriennal 2009-2013, elles n'en sont pas moins pilotées.

Le pilotage de chaque formation passe en effet d'abord par des réunions d'équipes pédagogiques et des réunions regroupant enseignants, personnels administratifs et étudiants délégués par leurs camarades. Nos comités « Formation », animés par le directeur adjoint de notre UFR en charge spécifiquement de ces aspects, regroupent les responsables de toutes les licences, les secrétariats pédagogiques, les représentants étudiants.

Spécialité : CONDUITE DU CHANGEMENT

a) **Paragraphe Présentation de la mention** le recrutement de la mention ne se limite pas à la question de savoir si les étudiants candidats sont ou non titulaires d'une licence délivrée par l'UVSQ. Nous recevons aussi des candidatures d'autres universités françaises et d'universités étrangères (notamment via campus - France), qui absorbent pas mal de notre temps pour les sélectionner et ensuite pour suivre spécifiquement les étudiants retenus.

b) **Synthèse de l'évaluation.** Ce dossier "médiocre" a demandé des dizaines d'heures de travail au responsable de l'autoévaluation pour la mention (i.e. Marnix Dressen) en face à face ou en relation internet avec les responsables de spécialité et parfois d'autres membres des équipes pédagogiques. On peut dire tout ce qu'on veut de ce dossier mais sûrement pas qu'il a été bâclé. Il a fallu notamment beaucoup d'efforts pour collecter les données (heures d'enseignement et effectifs entrant et sortant) et les collationner.

c) Si des fiches RNCP sont manquantes, c'est qu'elles n'existaient pas au moment où ce dossier a été déposé.

d) Il est du droit de l'AERES de contester les possibles doubles cursus en M2 (M2 pro + recherche), mais on n'a pas trouvé dans le rapport d'arguments en défaveur de cette organisation des M2

e) Les taux de réussite en M1 sont calculés sur les inscrits mais non sur les étudiants présents. Il est parfois impossible de fidéliser des étudiants qui viennent une ou deux fois en cours en début du semestre et qui disparaissent ensuite, malgré des relances personnalisées par courriel, par téléphone et la fixation de RV. Ne peut-on imaginer que des étudiants sont dans de telles "galères" (F. Dubet) sur le plan personnel (certains n'ont pas de quoi s'acheter un ordinateur en début d'année, n'ont pas de logement fixes, etc.) que cela serait vraiment un miracle s'ils étaient assidus et rendaient tous travaux attendus. On notera que si certains disparaissent purement et simplement, d'autres s'accrochent et prennent deux ans pour valider leur année. Nous avons quatre étudiants dans ce cas cette année en M1.

f) l'absence de conseil de perfectionnement souligné à plusieurs reprises ignore la pratique de la filière consistant à réunir l'ensemble des enseignants titulaires ou non, trois ou quatre fois par an pour de longues réunions, avec présence pendant une partie de réunions de délégués étudiants.

A ce sujet, on s'étonne que l'évaluation de l'aeres ne mentionne pas l'investissement subjectif et temporel des enseignants qui pour certains, passent beaucoup plus de temps dans l'enseignement et notamment dans le suivi individualisé des étudiants, mais aussi à la préparation de leurs cours et à l'évaluation des travaux qui sont rendus par les étudiants que ce que prévoit leur fiche de poste.

- le passage en alternance plus longue (3 semaines de stage, une semaine à l'Université) pour 2012-2013, puis le passage en apprentissage pour 2013-2014. Ceci a immédiatement eu pour conséquence une nouvelle augmentation du nombre d'étudiants en apprentissage mais aussi en formation continue ;
- un changement de la maquette d'enseignement, avec le développement d'enseignements liés à des nouveaux domaines d'expertise (santé et travail, relations professionnelles...) et de nouveaux outils (droit). La maquette est en constante évolution, et les chargés de cours issus du monde socio-économiques participent à cette redéfinition.

- Un conseil de perfectionnement sera mis en place l'année prochaine.
- Il faut noter enfin que l'ensemble des spécialités de masters seront profondément remaniés dans le cadre du master de sociologie commun aux établissements appartenant à la future Université Paris-Saclay. Conformément à la législation, les spécialités sont devenues des parcours-types ; le master recherche est fusionné avec les deux anciennes spécialités, qui seront à la fois des parcours-types professionnels et recherche. Ces parcours-type seront assurés à 100% à Saclay. Le master TDQD disparaît pour sa part, en étant intégré dans un master de sociologie quantitative commun à l'ENS Cachan, à l'ENSAE et à l'UVSQ.

Spécialité : DEVELOPPEMENT SOCIAL URBAIN ET ACTION PUBLIQUE

- ***Pour la formation concours "attaché territorial"*** : Nous avons décidé de supprimer la préparation au concours dans la nouvelle maquette même si nous poursuivons un enseignement à la rédaction de la note de synthèse. Après évaluation des parcours des diplômés, cette compétence est toujours nécessaire dans les collectivités territoriales.

- ***A propos de la baisse des effectifs*** : Nous avons des promotions qui sont de 12 étudiant-es en moyenne sur 5 ans. La baisse relative de ces dernières années s'explique par une exigence à l'entrée : nous faisons des entretiens de sélection à partir de dossiers et questions sur des livres. Le taux de réussite de 100% est un indicateur de cette exigence et également du fort encadrement pédagogique des étudiants.

- ***pilotage de la spécialité insuffisant*** : Nous sommes très étonnés par cette remarque car nous réalisons des réunions pédagogiques qui associent les professionnels deux fois par an. Nous formalisons cette année la création d'un comité pédagogique et professionnel (comité de perfectionnement) qui s'ouvrira à davantage de professionnels du territoire.

- ***suivi insertion*** : Nous avons formalisé cette année un questionnaire d'insertion à 6 mois et à 18 mois. Ce suivi complétera celui qui est réalisé par la DRIP. Par ailleurs, nous avons de multiples informations individualisées à travers l'association des étudiants qui organise avec l'équipe pédagogique une journée d'études par an; occasion de revoir les anciens. Enfin, les "conférences de professionnels" sont l'occasion d'inviter les diplômés qui sont activité sur le territoire.

- ***relations internationales insuffisantes*** : Nous avons un partenariat avec le Québec, l'Italie, la Belgique et le Canada. Chaque année, un ou deux étudiants font un semestre à l'étranger.

Spécialité : METIERS DE L'ENSEIGNEMENT ET DE LA FORMATION EN SCIENCES ECONOMIQUES ET SOCIALES

Aucune observation

Spécialité : SOCIOLOGIE DES PROFESSIONS ET DE L'ACTION PUBLIQUE



Aucune observation

Spécialité : TRAITEMENT DES DONNEES QUANTITATIVES ET DEMOGRAPHIE

Aucune observation